

| | | |
|--------------|----------------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h + 4.0 h | Q2 |
|--------------|----------------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Wiard Victor ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'UE d'Analyse des institutions médiatiques a pour objectif général de familiariser les étudiant.e.s avec le monde des médias tout en développant leurs compétences d'analyse critique de l'environnement médiatique.</p> <p>L'UE vise plus particulièrement les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. fournir aux étudiant.e.s un ensemble d'outils conceptuels et d'informations factuelles pour comprendre et analyser les institutions médiatiques (belges, européennes, mondiales), y compris dans leurs évolutions numériques ; 2. familiariser les étudiant.e.s avec les logiques sociales, économiques, politiques et technologiques qui traversent le monde des médias, y compris les grands acteurs de l'internet ; 3. inciter les étudiant.e.s à suivre l'actualité de manière approfondie au travers d'une lecture régulière et critique de la presse, développer leurs compétences de compréhension et de synthèse des informations d'actualité ; 4. permettre aux étudiant.e.s un échange avec des professionnels du monde des médias afin de comprendre les évolutions et les facteurs régissant la pratique de leur métier. |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>L'évaluation comprend différents volets, pondérés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un travail de revue de presse subdivisé en 3 phases : une première ébauche de la revue de presse, la discussion de l'ébauche d'une autre équipe et la remise du travail final (5% + 5% +20% de la note finale) - Deux tests d'actualité (10% + 10% de la note finale) - Un examen écrit (50% de la note finale) <p>Pour que les crédits de l'UE puissent être validés, il faut que l'étudiant présente tous les volets. Comme le prévoient les dispositions d'exécution du règlement général des études et des examens pour la Faculté ESPO, l'absence des prestations attendues à l'une des évaluations prévues sera sanctionnée. Dans le cadre de cette UE, il s'agira d'un 0/20 à la note finale de l'UE.</p> <p>L'ensemble des consignes pour les différents volets se trouve sous forme très détaillée sur Moodle et seront explicitées en séance de cours et de TP.</p> <p>En cas d'inscription en seconde session, l'évaluation se répartira comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un travail de revue de presse dont le poids est adapté pour correspondre à celui des 3 phases la première session (30% de la note finale) - Deux tests d'actualité (10% + 10% de la note finale) - Un examen écrit (50% de la note finale) |

| | |
|-------------------------------------|---|
| <p>Méthodes d'enseignement</p> | <p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Exposé de la matière avec support visuel (power point) et exemplifié par des ressources extérieures (vidéos, documentaires, sons, images, articles de presse, etc.) L'ensemble de ces ressources est disponible sur Moodle.</p> <p>Les étudiants devront parfois préparer la séance en lisant un article scientifique faisant partie du portefeuille de lectures ou en visionnant un documentaire.</p> <p>Descriptif des TPs :</p> <p>Les séances de travaux pratiques concernent un aspect particulier de l'UE : la connaissance et le suivi de l'actualité, au travers de deux tests d'actualité et d'un travail de revue de presse. Les étudiants seront en outre invités à une visite guidée de la RTBF (si la situation pandémique le permet).</p> <p>1/ Deux tests de connaissance de l'actualité. A deux reprises, les étudiants participeront à un test d'actualité en vue d'évaluer leur connaissance de l'actualité sociale, politique, économique, culturelle et médiatique. Selon les cas, le test comprendra des QCM ou des vrai/faux, des dépêches ou brèves à trous, des « who's who », des questions du type « qui a dit/faït quoi », des photos à reconnaître... Les consignes et les « bonnes pratiques » en matière de suivi et d'analyse critique de l'actualité feront l'objet d'une séance de TP en amont.</p> <p>2/ Une revue de presse. Les étudiants, répartis en petits groupes, choisissent un sujet d'actualité dans la liste fournie en première séance de TP ou en suggèrent. Ils devront suivre ce sujet dans les médias en vue de produire une revue de presse. Les étudiants veilleront à opérer une synthèse, à mettre en contexte, à reconstruire un déroulement diachronique, à recourir à une diversité de sources, à introduire des aspects critiques, etc. Les consignes du travail et les « bonnes pratiques » de rédaction d'une revue de presse feront l'objet d'une séance de TP en amont.</p> |
| <p>Contenu</p> | <p>L'UE traite des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les groupes médiatiques mondiaux et européens, leurs actionnariats, leurs logiques constitutives (diversification, concentration, financiarisation, internationalisation), les implications sociales, culturelles et politiques de ces différentes logiques (par exemple en termes de régulation ou de pluralisme de l'information) ; - les acteurs de l'internet (Facebook, Google...) et les nouvelles plateformes de distribution de contenus (par exemple Netflix), leurs modèles économiques (en lien avec les choix techniques), les implications pour les consommateurs (par exemple, la question de la collecte de données personnelles) ; - l'offre de médias en Belgique : les groupes et titres de la presse écrite, les éditeurs, services et distributeurs de radio-télévision (publique, privée, locale...), les nouveaux acteurs de l'information, la présence numérique des médias belges ; - les spécificités économiques du bien « média », les coûts et les recettes des médias, les aides à la presse, les modèles économiques de la « gratuité », l'économie de l'attention ; - l'industrie publicitaire : les acteurs (annonceurs, agences, régies...), les études d'audience (audimétrie, CIM...), la publicité sur internet et les médias sociaux, l'influence de la publicité sur les logiques de production, de distribution et de programmation ; - la régulation des médias : l'auto-régulation (e.g. Conseil de déontologie journalistique), les instances de régulation (CSA), la régulation par le public, la question de la responsabilité sociale des médias ; - la connaissance et le suivi de l'actualité sociale, politique, économique, culturelle et médiatique, au travers de tests d'actualité et d'un exercice de revue de presse. |
| <p>Bibliographie</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Frédéric ANTOINE et François HEINDERYCKX (2011), État des lieux des médias d'information en Belgique francophone, Bruxelles, Parlement de la communauté Française de Belgique Wallonie-Bruxelles. - Jean-Marie CHARON (2009), Stratégies pluri-médias des groupes de presse, in : Les Cahiers du journalisme, n°20, (« L'économie du journalisme »), automne, p. 54-74. - Michel GASSEE (2005), L'aide directe à la presse en Communauté française (1973-2005), in : Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1873, p. 1-47. - Patrick LE FLOCH et Nathalie SONNAC (2005), Économie de la presse, Paris, coll. « Repères », ed. La Découverte. - Michel MATHIEN (2003), Économie générale des médias, Paris, coll. « Infocom », Ellipses Marketing. - Franck REBILLARD et Nikos SMYRNAIOS (2010), Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne, in : Réseaux, n° 160-161, p. 163-194. - Nadine TOUSSAINT-DESMOULINS (2011), L'économie des médias, Paris, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, 8e édition. |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>ESPB</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|---|-------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | ROMB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en histoire | HISB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en information et communication | COMB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en information et communication (français-anglais) | COAB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie | SOCB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais) | SOAB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale | SPOB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais) | SPAB1BA | 5 | |  |